



LA VILLE-ES-NONAI, le 22 avril 2026

**Objet : Convocation Conseil Municipal**

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal de LA VILLE-ÈS-NONAI se réunira :

**Le mardi 28 avril 2026 à 20h30 à la mairie**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

**Ordre du jour :**

Approbation du procès-verbal de la séance du 31 mars 2026.

- Approbation du compte financier unique 2025 – Budget principal ;
- Affectation des résultats 2025 – Budget principal ;
- Vote des subventions 2026 ;
- Vote des taux impositions – Taxes locales 2026 ;
- Vote du budget primitif du budget principal 2026 ;
- Approbation du compte financier unique 2025 – Budget camping ;
- Affectation des résultats 2025 – Budget camping ;
- Vote du budget primitif du budget camping 2026 ;
- Approbation du compte financier unique 2025 – Budget mouillage ;
- Affectation des résultats 2025 – Budget mouillage ;
- Vote du budget primitif du budget mouillage 2026 ;
- Commission des impôts directs ;
- Cession du tractopelle et retrait de l'inventaire communal ;
- Choix du prestataire et attribution du marché relatif à l'acquisition d'un engin de type tractopelle pour les services techniques ;
- Création d'un poste non-permanent pour un accroissement saisonnier d'activité – Agent polyvalent accueil et/ou entretien au camping municipal de Vigneux saison 2026 ;
- Service commun « Droit des Sols » – Approbation de l'avenant n°1 à la convention avec Saint-Malo Agglomération ;

- Régularisation d'une convention de servitudes avec ENEDIS – Parcelle AB 534.

Les projets de budget vous ont été transmis par courriel une première fois le 14/04/2026.

Informations et questions diverses.

**Le Maire  
Jean-Malo CORNÉE**

